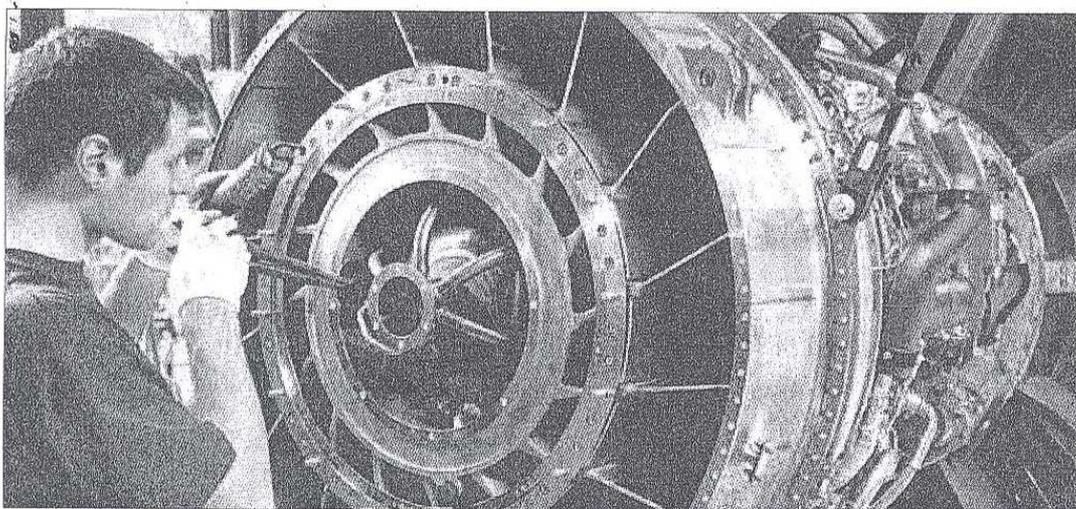


Textile-habillement

Les sept écosystèmes à lancer en décembre prochain



Dans l'aéronautique, le département de l'Industrie prépare quatre partenariats stratégiques industriels structurants qui vont être signés le 16 juillet prochain, dont un avec Aerolia (aérostructures) et Alcoa (aluminium).

Le département de l'Industrie compte signer avec l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement (AMITH) un partenariat pour structurer le secteur autour de sept écosystèmes-filières à fort potentiel de croissance. L'objectif est d'augmenter le chiffre d'affaires à l'export de 5 milliards de dirhams et de créer plus de 100.000 emplois à l'horizon 2020.

Bonne nouvelle pour les textiliens. Les premiers écosystèmes du secteur seront lancés fin décembre prochain. Concrètement, le département de l'Industrie compte signer avec l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement (AMITH) un partenariat pour structurer le secteur autour de sept écosystèmes-filières à fort potentiel de croissance : denim (jean) ; prêt-à-porter fast fashion, distribution et marques ; plateformes des donneurs d'ordre ; maille ; textiles de maison et textiles à usage technique. Les quatre premiers écosystèmes seront en tant que projet pilote. L'objectif est de créer plus de 100.000

emplois additionnels à l'horizon 2020 et augmenter le chiffre d'affaires de l'activité à l'export de pas moins de 5 milliards de DH. Les services de Moulay Hafid Elalamy affirment que l'activité va bénéficier d'un fort soutien de l'État pour relancer la machine d'une profession qui était, il y a quelques années, l'un des champions des secteurs exportateurs du Maroc. L'appui de l'État devrait être canalisé à travers plusieurs axes de développement. D'abord, la structuration en écosystèmes, avec une offre dédiée pour les locomotives. Ensuite, un soutien à l'ensemble du secteur, avec une offre transverse pour les PME. Puis, une

meilleure régulation et intégration de l'informel pour permettre une reconquête du marché domestique. Enfin, un appui à l'émergence d'un amont national compétitif et innovant assorti d'un renforcement de la formation et des compétences et la mise en place de partenariats gagnants avec des investisseurs étrangers, notamment chinois. Le plan d'accélération industrielle, c'est aussi la construction navale qui bénéficiera donc d'une batterie de mesures de développement. Il s'agit entre autres de la création d'une association sectorielle et le lancement cette fin octobre d'une étude stratégique pour la structuration de cette activité en écosystèmes. Leur kick off (coup d'envoi) est prévu pour le 15 décembre prochain. Selon les données du ministère, la construction navale recèle un potentiel en emplois de plus de 11.000 postes à l'horizon 2020. Dans l'aéronautique, le département de l'Industrie affirme qu'une étude de structuration du secteur en

écosystèmes est bien avancée et que celui du canadien, Bombardier, est déjà finalisé. Par ailleurs, le ministère prépare quatre partenariats stratégiques industriels structurants qui vont être signés le 16 juillet prochain, dont un avec Aerolia (aérostructures) et Alcoa (aluminium). Pour développer le secteur de la pharmacie, le département de l'Industrie finalise actuellement une étude d'analyse stratégique avec les professionnels. Il affirme mener, en outre, des consultations avec la profession pour le lancement de l'étude sur les écosystèmes. Pour l'électricité, l'électronique et les énergies renouvelables, l'Industrie a identifié dix écosystèmes avec la Fédération nationale de l'électricité, l'électronique et les énergies renouvelables (Fenelec). Aussi pour ce secteur, les services de l'Industrie mènent actuellement des consultations conjointes avec la profession pour le lancement de l'étude des écosystèmes. Leur kick off est prévu début novembre prochain, à en croire le ministère. L'objectif est de créer quelque 50.000 emplois d'ici 2020. L'agroalimentaire, dont un nouveau contrat programme est en cours d'élaboration, aura également ses écosystèmes. D'ailleurs, le département de l'Industrie planche sur la préparation des appels d'offres pour le lancement de l'étude sur les écosystèmes dans le secteur. D'ores et déjà, affirme l'Industrie, des commissions techniques et financières ont été finalisées. Le processus sera enclenché début novembre prochain. Dans le ciment, trois écosystèmes potentiels ont été identifiés avec l'Association professionnelle des cimentiers (APC). Leur kick off est également programmé pour début novembre prochain. ■

Saïd Naoumi